

KALAMUS

Guadeloupe

Sport Animation Tourisme

BP JEPS L.T.P

*Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
«Animateur mention Loisirs Tous Publics »*



Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention Loisirs Tous Publics est un diplôme d'état de niveau IV (baccalauréat) ; délivré par le Ministère des Sports et de la Cohésion sociale.

Cette formation vise à former des professionnels de l'animation, techniciens de l'éducation populaire, capables de développer sur des territoires, des actions et des projets d'animation.

La possession du diplôme atteste que son titulaire certifie qu'il exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant des activités scientifiques et techniques ; activités culturelles et d'expression, et activités physiques dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable de son action au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il peut diriger un accueil collectif de mineurs (ACM).

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)
- Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics ».

Public

- Des candidats à partir de 18 ans ayant une pratique socioculturelle et une expérience dans l'animation.
- Des diplômés du BAPAAT ou CQP souhaitant poursuivre et approfondir leur cursus en se dirigeant vers un diplôme plus spécifique et valorisé sur le marché de l'emploi.
- Des animateurs souhaitant devenir Directeur d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

Employeurs potentiels

- Collectivités territoriales type services municipaux de la jeunesse.
- Associations socio-éducatives ou d'Accueils Collectifs de Mineurs
- Établissements divers de loisirs (hôtel, centre de vacances, base de loisirs...)

L'organisation de la formation

600h de formation ou modulaire à KALAMUS
500h en structure ou en stage

*Une partie de la formation s'effectue à distance

Cout de la formation

Se rapprocher du CFA KALAMUS

Prise en charge de la formation

- Vous êtes apprenti (pour les – de 30 ans) ou en contrat de professionnalisation, France Compétence via l'OPCO finance votre formation
- Vous êtes salarié votre employeur finance la formation via son OPCO
- Vous êtes demandeur d'emploi vous pouvez demander une Aide Individuelle à la Formation

Conditions d'entrée en formation


- Être titulaire du diplôme de Prévention Secours Civique de niveau I (PSC1) ou son équivalent à jour de recyclage.
- Être capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil
Dispense : voir annexe IV et V de l'arrêté du 26 Juillet 2016-BPJEPS LTP
http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/bp_juillet.pdf
- Satisfaire aux épreuves de sélection (entretien, écrit professionnel)
- Avoir un plan de financement de formation

Inscription

- ✓ Sur place : 24/25 Lot Dugazon de Bourgogne–Petit Pérou – 97 139 ABYMES
- ✓ Téléphone : 0590 820 454
- ✓ Par mail : kalamus.guadeloupe@orange.fr
- ✓ Sur le site : www.kalamus97.com



CFA KALAMUS, METIERS DU SPORT, DE L'ANIMATION ET DU TOURISME

Site Internet : www.kalamus97.com  : métier du sport, de l'animation et du tourisme

Mail : kalamus.guadeloupe@orange.fr

Tel : 0590 820 454

Lot 24/25 Dugazon de Bourgogne

Petit-Pérou, 97 139 Les Abymes

Tel : 0590 010 431

Site de Saint Jean Bosco

Saint Charles, 97 113 Gourbeyre

